

mises à mort avec un raffinement de cruauté à faire frémir. Et ces atrocités ont eu pour témoins complaisants les mandarins chinois. Le pays est en proie à la guerre civile. Si les puissances étrangères n'interviennent promptement, il faut s'attendre à un redoublement de persécutions comme on n'en a pas vu depuis longtemps. On a déjà trop tardé, comme nous le disions récemment.

* * En France, on se préoccupe dans le monde catholique, de faciliter le repos du dimanche; il s'est fondé dans les grandes villes des associations en faveur de cette observation de la loi religieuse. Des initiatives particulières secondent ce mouvement.

Dans la ville d'Angoulême on voit un grand manufacturier, M. Laroche Joubert, bien connu par sa philanthropie pour les ouvriers au nombre de plusieurs milles qu'il emploie, inaugurer le repos dominical dans un banquet paternel réunissant patrons et employés cordialement unis.

* * Nous lisons dans un journal de France, que le conseil municipal d'une grande ville a décidé de conduire, une fois par mois, au théâtre, les élèves des écoles laïques communales, afin de leur apprendre les belles manières et les bonnes mœurs.

C'est le cas de rappeler le trait suivant rapporté par le R. P. Lacordaire. Un jour Ozanam, jeune étudiant à Paris, se présenta chez Chateaubriand. Après des paroles bienveillantes, l'illustre écrivain posa à son jeune visiteur cette question, paraissant attacher un grand prix à la réponse : *Irez-vous ce soir au théâtre ?*

Ozanam se souvenait des recommandations de sa mère; mais il hésitait, craignant de paraître puéril. A la fin, la vérité l'emporte, et l'auteur du *Génie du Christianisme*, se penchant vers le jeune homme, lui dit : « Suivez les conseils de votre mère. Vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup. »

* * On a eu la bonté de nous communiquer l'obédience par laquelle le 23 août 1841, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, signifiait au R. P. Lucien Lagier l'ordre de faire partie de la première colonie des Oblats en Canada. La voici :

« Mon cher Père Lucien, bénissez le bon Dieu. Il a exaucé vos vœux. Je vous ai définitivement choisi pour faire partie de la Communauté qui va planter l'étendard de la Congrégation, qui est c.-à-d. lui-même de la Croix, dans une autre partie du monde.

J'ai la plus grande confiance que vous et vos compagnons serez dignes de votre vocation; que vous ferez beaucoup de bien et que vous honorerez la Congrégation par votre dévouement, votre zèle et votre régularité. De l'opinion que vous donnerez de nous dépendra la propagation de la famille, non seulement dans tout le Canada, mais dans d'autres pays de mission mûrs pour être évangélisés et auxquels il ne manque que des ouvriers pour leur annoncer la bonne nouvelle du salut. Vous serez les premiers à ouvrir la marche; d'autres vous suivront. J'aurai de la peine à en consoler plusieurs qui espéraient faire partie de la première colonie. »

† C. J. EUGÈNE, Ev. de Marseille.